
L'Association des Propriétaires de Chaumières en Brière a pour vocation de fédérer une synergie d'idées et de moyens entre les adhérents, pour faire face à la dégradation prématurée, anormale et inquiétante des toits de chaume, attaqués par des champignons et des cyanobactéries.

Ce réseau se veut simple et performant pour coordonner l'action, la prévention et l'échange avec les instances officielles du Parc Naturel Régional de Brière, les pouvoirs publics, semi-publics et privés, de la presqu'île et de la Région ainsi qu'avec les professionnels concernés, la formation, l'assurance, la prévention, afin de trouver des solutions rapides et efficaces pour l'ensemble des chaumières déjà touchées, celles dont le risque majeur est celui d'être contaminées et celles qui vont être construites ou rénovées.

En coordination avec d'autres associations constituées au sein du Parc et qui partagent les mêmes préoccupations, **L'Association des Propriétaires de Chaumières en Brière** souhaite multiplier les échanges et exiger des réponses claires et engagées des différents responsables et acteurs concernés par l'habitat en toit de chaume, véritable marqueur identitaire de la Brière. Elle souhaite fédérer le contact et les échanges pour la mise en place d'une ou plusieurs réponses adaptées en renforçant le lien social entre les propriétaires de chaumières du Parc de Brière.



COORDONNÉES



L'Association des Propriétaires de Chaumières en Brière est située en plein coeur du Parc Naturel Régional de Brière, historiquement Sud Bretagne.



A P C B

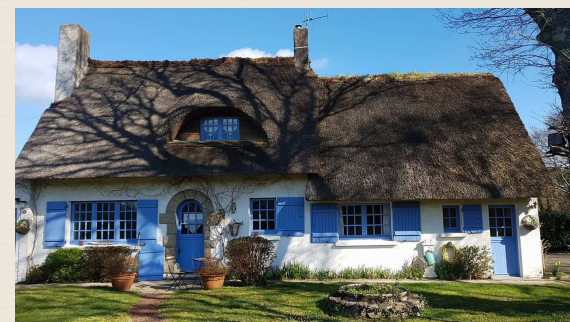
1, Rue de Kerio - 44410 Saint-Lyphard

proprietaires-chaumieres@apcbriere.fr

<http://www.apcbriere.fr>

APCB

Association Loi 1901



Association des Propriétaires
de Chaumières en Brière



MEMBRES DU BUREAU

Président



Jacques COCHY

Secrétaire



Sophie AUFRAY

Adjointe



Catherine BAILHACHE

Trésorier



Pierre RUET

Trésorier Adjoint



Philippe RENOUX

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHAUMIÈRES EN BRIÈRE

Dans le cadre de la structure interne de l'association, a été constituée une Commission de Travail et d'Investigation, couvrant quatre Pôles. Sa mission est de coordonner l'étude, l'analyse, les moyens et plans d'actions inhérents au problème du chaume, de manière totalement indépendante et au service exclusif des adhérents de l'Association des Propriétaires de Chaumières en Brière.



PÔLE TECHNIQUE

Assure une veille technologique en relation avec le PNRB sur les techniques de couvertures en chaume, les atteintes aux toitures et les remèdes en usage. Négocie et met en oeuvre le recensement et l'expertise des toitures en chaume, par un cabinet spécialisé, agréé par l'APCB, le PNRB et les artisans chaumiers. Communique les résultats sur l'avancement des recherches et solutions pressenties des divers laboratoires et cabinets d'expertise, aux membres adhérents de l'APCB.



PÔLE COMMUNICATION

Développe les outils de communication et établit un plan de communication en relation avec la stratégie marketing de l'association. Crée les supports de communication internes et externes, web et papier. Rédige et fait diffuser les communiqués de presse. Organise des événements en interne et en externe, et y représente l'association.

Site Internet APCB



PÔLE JURIDIQUE & FINANCIER

Le Pôle Juridique et d'aide à l'évaluation financière de sinistres a pour but de faciliter les démarches administratives et déclaratives aux assureurs. D'accompagner juridiquement les propriétaires. Il propose un modèle de déclaration de sinistre à titre conservatoire et une lettre d'accompagnement et de soutien de l'APCB à joindre au dossier.



PÔLE RELATION PROPRIÉTAIRES

Ce Pôle a vocation d'être à l'écoute des problématiques/questions que vous pouvez vous poser sur votre toiture en chaume. Nous vous proposons de compléter un questionnaire afin de recenser l'ensemble des vos éléments/questions à l'occasion d'un rendez-vous avec un membre du Pôle. Ces informations permettront un recensement et la création d'une cartographie géographique et technique, précise.

